



## PROCEDURE de VERIFICATION STATUT de l'ENTRAINEUR SENIORS

Destinataires : Associations sportives évoluant en Championnats Pré-National

Date : 8 décembre 2017

Nos références : 2017-12-08 PS CMN/ABD/507

Haute Importance  Moyenne Importance  Information

Echéance réponse : /

### Saison 2017/2018

Colloque 8 septembre 2017

(Réservé aux entraîneurs PN)

Premier CONTROLE commission Juridique

10 septembre : Amende de 150 euros

Colloque 4 novembre 2017

(Rattrapage)

Deuxième CONTROLE commission Juridique

6 novembre : Amende supplémentaire de 600 euros

Colloque 27 janvier 2018

(Rattrapage)

Troisième CONTROLE commission Juridique

Février: Amende supplémentaire de 1200 euros

Nombre de Pièces Jointes :

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Président de la CR Juridique Christian MARZIN	Responsable Pôle Sportif Sylvie PHILIPPE	Secrétaire Général Marceau DURAND

